

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « STUDIO MOTION. »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA 2,  
EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE ANDRE MALRAUX, LOT  
17, ILOT 2, BP 121 GRAND BASSAM, Lot 17, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STUDIO MOTION. »

Objet : - PRODUCTION AUDIO-VISUELLE ;  
- ANIMATION GRAPHIQUE ;  
- SERVICES ET PRESTATION DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA 2, EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE ANDRE MALRAUX, LOT

17, ILOT 2, BP 121 GRAND BASSAM, Lot 17, Ilot 02

Dirigeant(s) Mme FATOUMATA EPSE BASTARD FOFANA  
(GÉRANT), M BASTARD JEAN-HUGUES CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05074 du 29/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62645/GTCA/RC/2023 du 29/08/2023

